



Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2015 – 2

mars 2015

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Vous étiez une nouvelle fois très nombreux lors de notre Assemblée Générale du 24 février dernier, et votre présence est pour nous tous un encouragement à poursuivre nos efforts pour faire vivre l'histoire de Chelles, dans toutes ses formes et ses différentes composantes. Cette réunion fut honorée cette année par la présence de Monsieur Brice Rabaste, Maire de Chelles, montrant ainsi l'intérêt qu'il porte à nos travaux.

Vous avez maintenant le dernier bulletin, œuvre de nos amis Annick et Etienne Desthuilliers, et vous avez pu constater la somme de travail qu'il a représenté. Son volume a été source d'importantes dépenses pour en assurer la publication mais cette étude exceptionnelle le méritait, et je remercie toutes celles et tous ceux qui, au vu de l'importance de cette publication, ont généreusement majoré spontanément le montant de leur cotisation pour l'année 2015.

Vous trouverez dans la suite de ce « Petit Journal » le compte-rendu de cette réunion, à l'issue de laquelle Madame Monique Lefort a bien voulu rejoindre notre Conseil d'Administration. Je l'en remercie sincèrement, et ne peut une nouvelle fois que vous inciter à suivre cet exemple. L'année 2015 sera encore riche de manifestations et de travaux divers, pour lesquels toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Dans ce numéro, un article de Claude Galley nous retrace la courte vie d'André Duperrin, garçon de Chantereine mort en déportation le 30 mai 1945 à l'âge de 21 ans. Ce « Petit Journal » est aussi fait pour présenter ainsi de courtes études qui ne peuvent trouver place dans nos bulletins. Donc si vous avez des choses à nous dire, nous accueillerons vos propos avec le plus grand plaisir.

Jean-Pierre THORETTON

CONFERENCES A VENIR

Le sacre chez les Capétiens

par Anne JOUVE

Vendredi 3 avril 2015, 21 heures

Cette cérémonie est à la fois le rite politique qui fonde la légitimité de la succession royale et le rite religieux qui manifeste l'élection par Dieu du nouveau souverain.

Tirant son origine de l'onction de l'Ancien Testament, elle prend un caractère plus national avec l'utilisation de l'huile de baptême de Clovis et s'ancre durablement dans l'histoire de la ville de Reims.

Au fil des siècles, la cérémonie devient plus longue, en associant au sacre le couronnement du roi. Les intervenants deviennent aussi plus nombreux et, à partir de Saint-Louis, elle acquiert son contenu définitif.

La Libération de Chelles

par Joël BEUCHER

Vendredi 12 juin 2015, 21 heures

Notre archiviste présentera des documents photographiques rappelant les événements survenus à Chelles voici 70 ans, qui virent le départ des troupes d'occupation et la vie quotidienne renaître peu à peu, malgré les heures douloureuses qui précèdent cette période de notre histoire.

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2015

Le président, Jean-Pierre Thoretton, ouvre la séance à 15 heures 25.

108 membres de l'Association sont présents.

14 ont fait parvenir un bulletin de vote par correspondance.

Avant la présentation du rapport moral pour l'année écoulée, Jean-Pierre THORETTON remercie Monsieur Brice Rabaste, Maire de Chelles, qui nous fait aujourd'hui l'honneur et l'amitié d'être présent pour cette Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL

Vous avez reçu, avec la convocation pour cette Assemblée Générale, le rapport des activités menées par notre Société en 2014. Je n'y reviendrai donc pas, mais vous avez pu constater que celles-ci ont été à nouveau nombreuses et dans la ligne des années précédentes. Je renouvelle ici tous mes remerciements à celles et ceux qui, une nouvelle fois, ont donné sans compter leur temps pour toutes ces actions, sans oublier les partenaires qui nous soutiennent financièrement, et sans qui rien ne serait possible. Notre municipalité, tout d'abord, dont l'aide régulière nous permet de vous proposer des publications d'une grande qualité (et je pense que celle de cette année, sur « Chelles et les Chellois à l'aube du XVIIIe siècle », que nous devons à nos fidèles amis Annick et Etienne Desthuilliers, ne vous décevra pas). Le Conseil Général de Seine et Marne, ensuite, qui intervient également tous les ans pour soutenir les associations patrimoniales. En ces périodes difficiles, et dans le cadre de budgets que nous savons de plus en plus contraints, il faut souligner ici l'importance et la constance de ces participations financières.

La restauration de la Villa Max ainsi que l'aménagement de nos locaux de travail mettent également régulièrement à contribution plusieurs de nos administrateurs, que je remercie une nouvelle fois en y associant encore la Municipalité et les Services Municipaux pour la mise à disposition des étagères de l'ancienne bibliothèque. Là encore, beaucoup de travail de classement reste à faire pour 2015. Enfin, cette année 2014 nous a permis d'accueillir de nouveaux adhérents. Je leur souhaite évidemment la bienvenue, avec l'espoir qu'ils nous soient aussi fidèles que ceux qui, malheureusement, nous ont quittés. Le nombre de nos adhérents est ainsi en progression constante, et ceci est le fruit d'un long travail de communication, même si nous souhaiterions toujours qu'il porte encore davantage de fruits, notamment auprès des plus jeunes...

Au chapitre des regrets, je me dois d'y mettre les difficultés pour convaincre nos adhérents de rejoindre le Conseil d'Administration. Plus nombreux, nous pourrions faire encore plus et mieux pour que notre vieille association conserve sa jeunesse et son dynamisme. C'est donc un nouvel appel que je lance ici. En troisième partie de cette Assemblée Générale, vous aurez à voter pour renouveler

le Conseil d'Administration sortant. Notre ami Sébastien Nourtier s'en est retiré en cours d'année, pour des raisons personnelles. Mme Bellido et M. Nicolski n'ont pas souhaité non plus se représenter. C'est donc une liste de 12 candidats seulement qui vous a été soumise. Je vous rappelle qu'il est encore possible, lors de cette réunion, de déclarer votre candidature, et je ne peux que vous y inviter à nouveau.

Pour 2015, les projets sont nombreux. Le bulletin est en cours d'élaboration, d'importants travaux de restauration sur la Villa Max devraient pouvoir être entrepris, notamment sur la couverture de la tourelle et la restauration du second étage, dans le cadre d'un chantier-école organisé avec le Groupement REMPART Ile-de-France et la Fédération Compagnonnique, avec un financement du Conseil Régional d'Ile-de-France et de la Fondation du Patrimoine. Tout n'est pas réglé cependant, et il nous reste encore 30 000 € à trouver dans le cadre d'un mécénat d'entreprise...

Notre cycle de conférence est déjà complet, et Gilbert Houtmans aura de nouveau à cœur de proposer des sorties dont l'intérêt suscitera, j'en suis sûr, votre adhésion. Notre premier numéro pour l'année 2015 du « Petit Journal » en contient le détail, je vous y renvoie et ne m'y attarde donc pas.

Toutes ces activités se font dans le cadre d'un strict suivi financier, et nous avons du « puiser » dans nos réserves pour permettre de faire face à une importante activité de réédition pour cette année. Plusieurs publications anciennes étaient épuisées, notamment celle réalisée en 2004 à l'occasion du centenaire de notre association, intitulée « Chelles, 5000 siècles d'histoire ». Notre Maire, M. Brice Rabaste, a émis le vœu que cet ouvrage puisse être remis aux nouveaux habitants de notre ville, lors des cérémonies d'accueil qui leurs sont proposées. Nous ne pouvons que nous en réjouir, et je suis persuadé que l'histoire, surtout quand elle est aussi riche que la nôtre, et le patrimoine, sont deux éléments essentiels pour parvenir à tisser de nouveaux liens sociaux avec ceux qui choisissent de nous rejoindre.

Le président ouvre la discussion, et sollicite les remarques ou observations éventuelles.

En préalable, M. le Maire adresse à notre Société des paroles d'amitiés et de sympathie. Il souligne notamment la grande qualité de nos travaux et de nos publications, et nous encourage ainsi à persévérer dans cette voie.

Personne ne demandant la parole, Le rapport moral est mis aux voix. Le document est approuvé à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT FINANCIER

Il est ensuite donné lecture du rapport financier, établi par notre trésorier, M. François Marcinkowski.

Ce rapport financier appelle deux observations :

D'une part, la subvention du Conseil Général, inscrite dans nos comptes de 2014, comporte une partie d'aide au fonctionnement, de 1300,00 €, effectivement votée, notifiée et perçue au cours de cette année, et une partie d'aide au chantier, de 2 000,00 €, votée fin 2013, mais notifiée et perçue dans le courant de janvier 2014. La totalité de cette aide a donc été comptabilisée en 2014, bien que l'aide au chantier soit en réalité relative à des dépenses de 2013.

D'autre part, la dépense relative aux publications, exceptionnellement importante, s'explique par plusieurs rééditions d'ouvrages antérieurs, aujourd'hui épuisés, et que l'on nous réclame régulièrement. En outre, M. le Maire a souhaité offrir l'ouvrage « Chelles, 5 000 siècles d'histoire » aux nou-

veaux habitants, et pour être à même de répondre à cette demande, nous avons également fait rééditer cette revue. En revanche, on peut constater une diminution notable de nos frais d'affranchissements, due à l'envoi des invitations et du « Petit Journal » aux adhérents qui nous ont fourni une adresse électronique.

Le président ouvre la discussion, et sollicite les remarques ou observations éventuelles. Personne ne demandant la parole, Le rapport financier est mis aux voix. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ensemble des personnes qui ont accepté de se représenter est élu à l'unanimité et à main levée.

PRODUITS

	Rappel 2013	Résultats 2014
COTISATIONS	6 105,00 €	6 267,00 €
MANIFESTATIONS (Braderie, Forum, Journées du Patrimoine)	2 924,00 €	1 086,00 €
SORTIES	3 326,00 €	3 155,00 €
SUBVENTIONS		
Ville de CHELLES	8 000,00 €	8 000,00 €
Département de S. et M.	0,00 €	3 300,00 €
Autres	0,00 €	0,00 €
DONS	36,00 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS	20 391,00 €	21 808,00 €

CHARGES

PUBLICATIONS	8 727,00 €	20 420,00 €
ASSURANCES	347,00 €	709,00 €
SORTIES	3 845,00 €	3 104,00 €
FRAIS GENERAUX		
Fournitures	286,00 €	263,00 €
Cotisations aux fédérations	110,00 €	110,00 €
Réceptions	415,00 €	471,00 €
Afranchissements	1 350,00 €	552,00 €
Frais financiers	10,00 €	0,00 €
VILLA MAX (Travaux)	5 000,00 €	2 826,00 €
TOTAL DES CHARGES	20 090,00 €	28 889,00 €

Excédent au 1er janvier	6 901,00 €	7 202,00 €
Résultat de l'exercice	301,00 €	-7 081,00 €
Report à nouveau au 31 décembre	7 202,00 €	121,00 €

ENQUETE, RECHERCHES, INFORMATION

La courte vie d'André Duperrin,

Mort en déportation le 30 mai 1945

par Claude GALLEY

Né à Paris le 5 juillet 1923, il habite rapidement le quartier de Chantereine "Chacun son toit", ses parents y ayant fait construire une maison en 1925 au n° 1 de la place Molière, maison qui a disparu en 2014.

Il fréquente l'école de "La Villeneuve" dès sa création en octobre 1930. J'ai pu retrouver 4 photos de classe où il figure en 1930, 32, 34 et 1936. (Classe de M. Bergerat ci-après)



A D = André Duperrin
H M = Henri Maréchal décédé en 2010,
qui m'a confié cette photo.

Son ami René Gieulles, est arrêté par les Allemands le 11 mars 1943 dans l'après-midi et lui, dans la soirée à Argelès sur Mer. Ils vont vivre le même parcours jusqu'au 20 juillet 1944.

Ils sont interrogés sans ménagement à Port-Vendres par un tribunal militaire allemand puis internés un mois à la citadelle de Perpignan. Ils sont poursuivis pour tentative de franchissement de frontière. Puis ils passent quelques jours à Romainville, à quelques kms de Chelles... Ensuite, c'est Compiègne-Royallieu .

Ce camp est le premier centre de déportation des prisonniers politiques et résistants de France, seul camp en France qui dépende exclusivement, durant toute sa période d'activité (juin 1941 – août 1944), de l'administration allemande, « le Sicherheitsdienst » (S.D.): le service de sûreté Nazi.

De 1941 à 1944, on estime à 54000 le nombre d'internés qui ont transité par Royallieu (50000 sont morts). L'effectif du camp varia de 1200 à 3000 prisonniers. Ce camp est l'antichambre de la déportation. (Auschwitz, Ravensbrück, Buchenwald, Dachau, Sachsenhausen, Mauthausen, Neuen-gamme)
(Voir Source Wikipédia)

Ils y restent une quinzaine de jours avant de repartir en train (960 hommes) jusqu'à Oranienburg. Dans ce train, il y a un autre déporté, Guy Ducos qui m'a aussi parlé d'André Duperrin au téléphone,.

J'ai peu d'éléments sur ce qu'il fait après 1936 sauf qu'il avait de bonnes bases en langue anglaise et que sa mère enseignait le piano. Début 1943 il est appelé au STO (service du travail obligatoire). Il décide alors de rejoindre l'Angleterre pour y échapper. Il part pour la frontière espagnole où il est arrêté le 11 mars 1943. Il a avec lui un bagage précieux, son violon.

Son parcours que j'avais déjà lu, retracé dans les archives du quartier, m'a été confirmé par son ami de «galères» que j'ai pu avoir au téléphone fin décembre, puis fin février, ce qui m'a permis d'enrichir et d'améliorer cette biographie.



Vue d'ensemble du camp de Compiègne-Royallieu
(coll. Musée de la Résistance nationale - Champigny -94)



Entrée du Camp de Sachsenhausen en 2010

Les projets d'évasion sont impossibles, le camp est clos de barbelés, équipé de miradors, la tenue des prisonniers les ferait arrêter très vite, et au centre de la place d'appel trône une potence. Les Allemands qui encadrent et surveillent sont des criminels acquis au nazisme, parfois ce sont des politiques qui eux sont un peu plus humains.

Les usines sont souvent bombardées. Les dégâts sont importants mais les déportés déplorent aussi des victimes. Le 20 juillet 1944, le hall dans lequel travaille André Duperrin a été détruit en partie par un bombardement et ceux qui y travaillaient sont déplacés en convoi vers un kommando Junker à Buchenwald. Guy Ducos et René Gieulles restent à Sachsenhausen.

Le complexe d'Oranienburg-Sachsenhausen, à 30 kms au nord de Berlin, comportait le siège de l'administration SS des camps (inspection des camps de concentration), le camp de concentration de Sachsenhausen et un grand nombre de sites industriels. Arrivés au camp, pieds nus, encadrés par des SS, ils sont triés, vêtus de vêtements rayés avec un triangle rouge, marquant les prisonniers politiques et résistants, puis ils sont mis en quarantaine. Le tri était fait en fonction de leur métier déclaré.

Pour ce camp, il existait plus de cent kommandos extérieurs dont l'usine-camp de construction d'avions Heinkel où ils sont envoyés. Ils ne travaillent pas tous dans le même hall. Les conditions de travail sont épuisantes. Battus pour un rien, manquant de nourriture, ils s'étiolent, n'ont plus beaucoup de forces.

Les journées de travail se ressemblent. Lever tôt le matin dans les baraquements, toilette rapide, une ration type «Boldoflorine», appel sur la place, par bloc, en colonnes par 5 et c'est le travail dans des halls de construction. Repas du midi avec bouillon, margarine, saucisson, les rations sont maigres. Travail jusqu'au soir et retour pour un nouvel appel.

Les amis se retrouvent parfois le dimanche, le moral est variable. Ils font des projets de retrouvailles quand tout ça sera terminé. Les quelques colis qui arrivent (malgré les nombreux vols) sont partagés et René Gieulles parle d'André Duperrin comme d'un cœur d'or.



Vue aérienne du camp de Sachsenhausen

J'ai découvert la suite grâce aux recherches de «La Fondation pour la Mémoire de la Déportation», consultables sur internet. André Duperrin y est noté dans 3 Kommandos dépendant de Buchenwald aussi terribles les uns que les autres : Schönebeck, Langenstein-Zweiberge ou Langenstein-Malachit .

En avril 1945, c'est presque la fin, l'armée rouge approche de Sachsenhausen, l'armée américaine approche de Buchenwald. Les nazis évacuent les camps par les épouvantables «Marches de la Mort».

Voici un extrait de ce que disent les Archives du quartier (07/09/1946) : «... par suite d'épuisement, une pneumonie le cloua (André Duperrin) sur place au moment où il allait être libéré. Son état était tel, ... que les médecins (nazis) voulaient le piquer pour s'en débarrasser. Ils n'en eurent pas le temps ; obligés de fuir rapidement, ils abandonnèrent le camp et André Duperrin eut encore le courage, aidé par deux camarades, d'essayer de gagner la Tchécoslovaquie distante de ... kms, où l'une des premières voitures américaines le recueillit et le déposa dans une ambulance où il expirait le 30 mai 1945...»



Rassemblement des détenus sur la place d'appel
Les Blockführer présentent au commandant le décompte des effectifs

Il est décédé à Glauchau-Rothenbach en Saxe. Son corps, retrouvé et identifié 16 mois plus tard, est rapatrié à Chelles où il est inhumé dans le Carré des Fusillés, victimes «mortes pour la France».

Son ami René Gieulles avait pris contact avec les parents d'André Duperrin. Il est venu en pèlerinage sur sa tombe après le retour de son corps.

Dans le quartier de Chantereine, la rue qui part de la place Molière et qui formait alors la deuxième partie de la Rue Racine, en direction de l'aérodrome, cette rue qui rappelle son souvenir s'appelle rue André Duperrin



Bibliographie – Recherches – Remerciements

- Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen, Sachso : Au coeur du système concentrationnaire nazi, Minuit/Plon ou France Loisirs, coll. « Terre humaine », février 1982, 617 p.
- Internet, chercher chacun des camps et chercher aussi la Fondation pour la mémoire de la Déportation.
- René Gieulles et Guy Ducos, compagnons d'André Duperrin, qui ont eu la gentillesse de répondre à mes questions.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

COTISATIONS

Pour celles et ceux qui n'ont pu se rendre à la réunion du 24 janvier dernier, et qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation pour l'année 2015, nous vous rappelons que celle-ci reste fixée à 25 €. Les chèques sont à adresser à notre trésorier, Monsieur François Marcinkowski – 78/80, quai Auguste Prévost – 77 500 – CHELLES.

Si vous souhaitez régler par virement, nous vous rappelons que le compte de la Banque Postale est désormais clôt, et qu'il convient d'effectuer ce virement sur le compte ouvert au Crédit Agricole Brie-Picardie, en précisant bien votre nom et en indiquant « Cotisation SAHC 2015 »

Nous vous rappelons que vous pouvez majorer à votre gré cette cotisation « de base », et que le montant versé sera indiqué sur l'attestation fiscale qui vous sera distribuée l'an prochain, afin d'imputer cette somme sur votre future déclaration de revenus. D'avance merci !!!!

EXPOSITION

Du 28 mars au 15 avril, sera présentée à la Villa Max, l'exposition préparée par Claude Galley sur « CHANTEREINE A 100 ANS ». L'aventure du Lotissement « Chacun son Toit », qui vit se développer tout un quartier neuf en limite de notre commune est ainsi retracée, et nous vous invitons à venir nombreux la découvrir ou la redécouvrir . Claude Galley sera le plus souvent présent pour vous compter anecdotes et autres souvenirs, et répondre à vos questions le cas échéant. (Ouverture les mercredis et samedis de 15 à 18 heures)



Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2015 – 3

Juin 2015

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Vous avez précédemment reçu le calendrier des activités que nous vous proposerons d'ici à l'automne prochain. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces différents événements, auxquels vous pouvez bien sûr venir avec tous les membres de votre famille, vos ami(e)s, vos voisins, etc. – Mais si vous avez-vous-même un peu de temps libre, merci de venir renforcer de votre présence les bénévoles qui assureront les permanences lors de ces différentes manifestations.

D'avance, merci à toutes et à tous, et à bientôt !

Jean-Pierre THORETTON

ERRATUM

ATTENTION :

Suite à une erreur matérielle, pour laquelle nous vous présentons toutes nos excuses, merci de bien vouloir noter que l'ouverture de la Villa Max, pour les Journées du Patrimoine de Pays et la Fête de la musique, aura lieu :

le samedi 20 juin (de 15 heures à 18 heures)

et le dimanche 21 juin (de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures)

Par ailleurs, suite à un empêchement de dernière minute, la visite « privée » de l'exposition sur les « 100 ans de Chantereine », commentée par notre ami Claude Galley, aura lieu le samedi 30 mai à 10 heures. (Inscription préalable à faire parvenir à notre secrétaire Véronique Le Guen).

CONFERENCES

REUNION DU 3 AVRIL 2015

LE SACRE CHEZ LES CAPETIENS - Anne JOUVE

Le sacre : une cérémonie qui exalte le caractère sacré de la monarchie capétienne.

La royauté sacrée s'appuie sur le modèle du Christ considéré comme Rex et Sacerdos car, par l'onction, les rois sont investis du pouvoir sacerdotal.

Le roi sacré guide son peuple sur les plans temporel et spirituel. La plupart des rois du Moyen-âge étaient sacrés. Cette sacralisation est un acquis conféré par une cérémonie, ou plus exactement une consécration au cours de laquelle ils recevaient l'onction. La cérémonie du sacre et du couronnement inaugurerait le règne. Elle était à la fois un rite politique, car elle fonde la légitimité de la succession royale et du pouvoir, et un rite religieux qui manifeste l'élection du nouveau souverain par Dieu.

Les origines du sacre :

Les modèles ayant servi à façonner la cérémonie du sacre sont religieux, et très anciens. Le rite central, celui de l'onction, est déjà présent dans la Bible, dans les premiers temps d'Israël. Après la période dite « barbare », ce sont les Carolingiens qui vont initier véritablement cette pratique,

laquelle deviendra la règle durant tout le Moyen-âge.

Si Charles le Grand (Charlemagne) est simplement couronné Empereur d'Occident à Rome en l'an 800, son fils, Louis le Pieux, reçoit lui l'onction et la couronne lors d'une même cérémonie à Reims en 816 célébrée par Etienne II.

Pour les Capétiens, l'onction du roi tire son prestige d'une autre tradition, celles de Clovis, baptisé en 498 (miracle du baptême avec la Sainte Ampoule), puis couronné roi en 508. Au cours du sacre, le roi reçoit les insignes du pouvoir (regalia). Si le roi est marié, le sacre de la reine a lieu, dans ce cas, juste après. A partir du XIème siècle, on attribue au roi de France un pouvoir de thaumaturge. Après son sacre intervient alors la cérémonie du « toucher des écrouelles ». Aux XIIème – XIIIème siècles, avec la réforme grégorienne, nous assistons à la volonté de la Curie d'uniformiser le rituel. Ensuite vont se développer des textes que l'on a appelés « livres du couronnement ». Ces livres permettent de saisir les différents aspects de la royauté médiévale, puis de voir le déroulement du rituel et enfin de montrer les rapports entre clergé et pouvoir temporel.

Les lieux :

Initiés sous les Mérovingiens, les liens entre Saint-Denis et le pouvoir royal vont ensuite se renforcer. L'Abbaye de Saint-Denis devient alors gardienne des insignes de pouvoir des rois défunts, et amasse ainsi un trésor impressionnant (sceptres, couronnes, vêtements...). En 1270, Saint-Louis confirme ce rôle de dépositaire des regalia et y dépose lui-même couronnes et vêtements de Philippe-Auguste. Saint-Denis, en concurrence avec Reims pour le sacre, fournira finalement les regalia pour cette cérémonie (l'abbé sera tenu de les y apporter) et n'accueillera plus que les sacres de quelques reines (Isabeau de Bavière en 1389, Anne de Bretagne en 1492, entre autres).



1



2



3 et 4

Enluminures du manuscrit Latin
« Ordo du sacre de 1250 »
(Lat 1246 f°4, Bnf, Paris)

- 1 : Remise des chausses et des éperons d'or
- 2 : Onction et rite de l'épée
- 3 : Remise des insignes (tunique bleue et chape)
- 4 : Pose de la couronne et baiser de paix

Saint-Rémi et la Sainte Ampoule

L'évêque Rémi meurt en 533, à l'âge de 96 ans. Il a baptisé Clovis, et ses miracles attirent très vite de nombreux pèlerins. Vers 760, l'abbé Turpin fonde l'abbaye de Saint-Rémi et y installe une communauté religieuse bénédictine qui y restera jusqu'à la Révolution. L'événement qui fonde l'histoire miraculeuse de la Sainte Ampoule relève du baptême de Clovis par Rémi. Grégoire de Tours, qui relate ce fait au VI^{ème} siècle, ne mentionne pas ce miracle. Il faut attendre l'archevêque Hincmar, qui, lors du sacre de Charles le Chauve en 869, parle du « Saint-Chrême » descendu du ciel et qui développera ensuite ce miracle dans sa « Vie de Saint-Rémi » rédigée en 877/878.

La Sainte Ampoule sera reconnue par le pape Innocent II lors du sacre de Louis VII en 1131, mais il faudra attendre le XIII^{ème} siècle pour assister à sa promotion définitive dans le rituel, ancrant ainsi la royauté sacrée dans l'histoire rémoise et la royauté française dans la légende du baptême. Cette Sainte-Ampoule était une petite fiole de verre antique et blanchâtre, haute de 42 mm. environ, renfermant un baume tirant sur le roux et ayant l'apparence d'une liqueur. En 1760, le vase semblait encore plein aux 2/3. Elle fut détruite en 1793 par le révolutionnaire Philippe Rühl.

Reims et la Cathédrale

La cathédrale, siège de l'évêque, est le lieu typique du pouvoir sacré depuis l'origine du christianisme. Celle de Reims, construite dès le V^{ème} siècle, et placée sous le vocable de Saint-Nicaise, fut reconstruite vers 817. Anéantie le 6 mai 1210 par un incendie considérable qui détruisit également une grande partie de la ville, elle fut remplacée par un nouvel édifice dès l'année suivante. Le rituel du sacre, ancré dans l'espace historique et ecclésiologique de Reims, insiste sur la cathédrale mais s'inscrit aussi dans la ville : le palais de l'archevêque, qui devient palais royal du fait droit de gîte du roi, l'église Saint-Rémi, d'où vient en procession la Sainte-Ampoule, et l'oratoire de Saint-Denis qui la récupère.

Déroulement de la cérémonie

La cathédrale est revêtue de tentures, de tapis et de tapisseries jusqu'au chœur où se déroule la cérémonie et où se trouve l'autel sur lequel sont déposés les regalia.

Le sacre royal est une cérémonie longue et lente qui, en général, se déroule un dimanche. C'est un rite de passage qui se décline tout au long de la journée en différentes étapes et séquences : Tout commence au palais du Tau (le palais de l'évêque). Après le sommeil « purificateur » qui prépare au rite de passage, c'est l'éveil et le lever du corps du roi pour une nouvelle vie, puis le départ du palais.

1 – Entrée dans l'Eglise à matines : Halte – le roi et le clergé se font face. Départ en procession vers le chœur autour duquel chacun se met en place : le roi est assis dans un siège en X (emblème du roi de France XI), en contact avec le chœur et les pairs laïcs.

2 – Venue solennelle de la Sainte Ampoule, entre prime et tierce. Accueil à l'intérieur de l'église. C'est l'objet le plus sacré de la cérémonie et le roi se lève lors de son arrivée.

3 – Contrats : Promesse et serments du roi au cours duquel le peuple et le clergé donnent plusieurs fois leur assentiment. Prostration de tous les participants pendant la litanie. Cette partie revêt plusieurs étapes :

- La « *petitio / promissio* » : demandes / promesses envers l'église avec serments :

- La « *tria precepta* » : concerne le peuple, paix, justice et miséricorde ;

- Le « *scrutinum* » : sorte d'interrogatoire par les évêques (mis en place depuis la fin du X^{ème} siècle dans le rituel allemand d'Aix-la-Chapelle) ;

- Enfin, nouveaux serments : celui de Dieu (défendre la sainte foi catholique), celui de l'église (être le tuteur et défenseur des églises et de leurs ministres) et celui du peuple (régir et défendre le royaume). Cette partie se clôt avec l'assentiment du peuple.

Le roi est ensuite agenouillé avec les deux évêques qui l'ont mené à l'autel pendant le *Te Deum*. Le roi est pris sous la protection spirituelle de l'église, puis confié à Dieu devant lequel il se prosterne (bras en croix). Normalement, le clergé est prosterné avec lui durant les litanies (texte pénitentiel).

4 – L'adoubement :

1^{ère} phase : les regalia (couronne, épée, éperons d'or, sceptre, verge, chausses et tunique hyacinthe, surcot) sont disposés sur l'autel par l'abbé de Saint-Denis. Le roi se débarrasse alors de la partie extérieure de ses vêtements, en gardant sa tunique ouverte. C'est la fin du rite de séparation.

Revêtu de sa nouvelle dignité, on le désigne comme étant chevalier et son habillement symbolique peut commencer (on lui met alors les différents vêtements et attributs, mais les lui en lève aussitôt et les repose sur l'autel).

Le grand camérier lui met les chausses de soie violette

Le duc de Bourgogne les éperons d'or.

Cette première étape d'investiture ne touche que le bas de son corps, celui avec lequel il s'occupe des affaires terrestres de son royaume.

L'archevêque ceint ensuite le roi de l'épée et du fourreau ; il tire l'épée du fourreau, prend le fourreau, le pose sur l'autel et donne l'épée au roi qui la remet à son tour sur l'autel. Il reçoit alors l'onction, puis reçoit de nouveau l'épée qu'il donne au Sénéchal de France, lequel la portera ensuite devant lui jusqu'au palais. Le roi est alors le bras séculier de l'Eglise.

5 – L'onction, on le voit, est associée au rite de l'épée : c'est l'association entre rite sacerdotal et rite féodal, marqué par le passage de l'épée des clercs aux nobles par l'autel.

L'onction se fait sur le roi agenouillé et dénudé par l'archevêque : sur le front, la poitrine, entre les épaules, les deux coudes et les deux mains. Sa tunique est alors refermée sur le haut du corps. Après le dépouillement puis l'onction, c'est une véritable renaissance du roi à l'état sacré.

6 – Remise des insignes :

Le grand camérier lui remet la tunique bleue hyacinthe. Puis il est revêtu d'une chape, ou surcot, porté comme une chasuble sacerdotale, relevée sur le bras gauche avec la main droite (juste nimbée sur le surcot).

L'archevêque lui remet l'anneau, signe de dignité royale et de foi catholique. C'est symboliquement le « mariage » entre Dieu et son peuple, parallélisme avec l'anneau de l'évêque qui marque son « mariage » avec l'Eglise.

Il lui remet aussi le sceptre fleurdelisé (dimension dynastique et politique) dans la main droite et la main de justice dans la gauche, fonction royale par excellence.

L'archevêque pose alors la couronne sur sa tête, couronne également portée par ses pairs pour montrer publiquement leur soutien au roi et au royaume. Ils le conduisent ensuite au trône sur lequel il s'assoit et fait sa dernière profession par laquelle il s'engage

vis-à-vis de l'Eglise, du peuple et de ses vassaux.

Le baiser de paix est alors donné au roi par l'archevêque, qui a enlevé sa mitre, et par les pairs.

Les cloches sonnent, le clergé entame le *Te Deum* et le peuple le *Kyrie Eleison*.

7 – Une messe solennelle achève la cérémonie, qui peut ensuite voir le sacre de la reine. Le roi peut alors quitter l'édifice sacré après avoir échangé les couronnes, et il retourne au palais avec une dignité accrue et de nouveaux pouvoirs symbolisés par l'épée nue portée devant lui.

Le cortège sort de la cathédrale. Le roi se montre à pied au peuple pour qu'il soit témoin de son sacre et de son autorité. Il sort de la cathédrale, sacré et couronné, et va dans son palais pour régner sur son royaume. La journée se termine par un banquet.

Le sacre confirme l'accroissement du pouvoir du roi de France dans la chrétienté (indépendance vis-à-vis de l'empereur, puis vis-à-vis du pape revendiquée par Philippe IV-le-bel, et consacre la supériorité du roi « très chrétien sur les autres. Il exprime également le passage d'un roi féodal à un monarque supérieur par l'utilisation de la justice.

A partir du XIII^{ème} siècle, les rites du sacre et du couronnement, joints à ceux des funérailles, de la tenue des lits de justice et des entrées royales, ont permis le renforcement de la création de l'Etat moderne.

Conclusion :

(Ce bref résumé de la conférence présentée par Madame Anne Jouve est extrait d'un texte qu'elle a elle-même publié dans « LE GRIMOIRE » du Canton de Montfort-l'Amaury, bulletin de liaison de l'Association de Recherches Archéologiques et de Conservation Historique du Canton de Montfort-l'Amaury et de son environnement – A.D.R.A.C.H.M.E. – N° 45/46).

LA LIBERATION DE CHELLES

Par Joël Beucher

Vendredi 12 juin 2015 – 21 heures

METIERS ET ARTISANS A CHELLES AU XVII^{ème} siècle

Par Annick et Etienne DESTHULLIERS

Octobre 2015

UN PHOTOGRAPHE CHELLOIS : M. Léon TRONCHE

Par le Docteur Jacques Meillet

Décembre 2015

BRADERIE

Une nouvelle fois, nous serons présents à la « Braderie » de Chelles, qui aura lieu cette année le dimanche 28 juin prochain. Votre visite sera pour nous un encouragement et un plaisir, et si en outre vous disposez d'un peu de temps pour rester sur notre stand, nous vous en serons très reconnaissants. Nous proposerons comme chaque année nos diverses publications, ainsi qu'une série de reproduction de cartes postales anciennes de notre « Vieux Chelles ». Cette journée est une occasion chaque année renouvelée d'établir le contact avec de nouveaux chellois, et de retrouver de nombreux amis.

VILLA MAX

- Fondation du Patrimoine :

Une convention tripartite, entre la Ville de Chelles, la Fondation du Patrimoine, et la S.A.H.C. a été signée le 20 mai par M. Brice Rabaste, Maire de Chelles, afin de lancer une campagne d'appel au mécénat de particuliers et d'entreprises. Cette convention doit permettre à la Fondation du Patrimoine de recueillir des dons afin de participer au financement des travaux de restauration de la Villa Max et de son jardin. Rappelons que les sommes versées à cet effet sur le compte de la Fondation sont déductible de l'impôt sur le revenu, pour les particuliers, à hauteur de 66% du montant du don, de l'impôt sur les sociétés, pour les entreprises, à hauteur de 60%, et de l'impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.) à raison de 75%. La Fondation délivre à tous les donateurs les reçus fiscaux correspondants. Pour en savoir plus, vous pouvez aller sur le site www.fondationdupatrimoine.com, ou prendre contact avec nous par tout moyen à votre convenance.



- Chantier international de bénévoles

Une nouvelle campagne de chantier de bénévoles internationaux aura lieu cette année, en partenariat avec l'Union REMPART. Une nouvelle session de quinze jours, du 1er au 14 août prochain, nous permettra d'accueillir à nouveau des jeunes (sans limite d'âge...) venus de divers pays du monde, et même peut-être de France, qui auront souhaité participer à cette aventure qu'est un chantier de restauration d'un élément de patrimoine. Et en plus, ils payent, pour cela, une inscription, l'assurance et leur frais de séjours...

Si vous êtes à Chelles durant cette période estivale, n'hésitez pas à leur rendre visite, et si votre jardin fournit en grande quantité fruits ou légumes variés, ne les jetez pas !!!! Ils pourront les aider à « améliorer l'ordinaire »

D'avance merci.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine 2015 seront l'occasion d'ouvrir à nouveau la Villa Max, ainsi que son jardin. Vous pourrez ainsi découvrir les travaux réalisés durant l'été, ainsi qu'une exposition sur « les Métiers du Patrimoine », avec peut-être quelques surprises cette année ! A noter d'ores et déjà sur vos agendas.....

EXPOSITION «CHANTEREINE A 100 ANS»

L'exposition préparée par notre ami Claude Galley a connu un large succès, et nous a permis d'accueillir près de 150 visiteurs, et parmi eux, Monsieur Brice Rabaste, notre Maire, qui nous a fait l'honneur et l'amitié de consacrer un peu de son temps pour écouter les propos et les anecdotes relatives à la création et à la vie de ce quartier de Chelles, pour lequel Claude Galley est intarissable.



Une dernière visite vous est encore réservée, le samedi 30 juin prochain, à 10 heures. Afin de mieux vous recevoir, n'oubliez pas de confirmer votre participation auprès de notre secrétaire, Véronique Le Guen, ou par courriel à notre adresse habituelle : archo.histo.chelles@free.fr

JOURNEES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

Pour la première fois cette année, nous vous proposons de nous rejoindre à la Villa Max, qui sera ouverte au public le samedi 20 juin (de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures) et le dimanche 21 juin (de 15 heures à 18 heures). Outre la visite des lieux et du jardin, et comme cette manifestation tombe le même jour que la Fête de la Musique, des intermèdes musicaux vous seront proposés, le samedi après midi à 15 heures 30 et 16 heures 30.



Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2015 – 4

Octobre 2015

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Après le silence de l'été, vous allez retrouver cette nouvelle édition de notre « Petit Journal » qui vous retracera l'essentiel de nos activités durant ces dernières semaines. Vous constaterez ainsi que « silence » n'est pas synonyme de « repos ». Depuis notre dernière conférence, les activités se sont poursuivies à un rythme soutenu, jusqu'à ce « point d'orgue » que furent les Journées du Patrimoine. Avec nos amis de « La Gaité », il a ainsi été possible de présenter à la Villa Max une animation exceptionnelle, et nos remerciements les plus chaleureux doivent leur être adressés. Il me paraît essentiel que les associations chelloises, dont les activités sont complémentaires, puissent ainsi se rejoindre pour « mutualiser » leurs forces et additionner leurs compétences et leur savoir-faire. Les locaux de la Villa Max ne sont certes pas très grands, mais ils n'en sont pas moins parfaitement adaptés pour y développer des « moments culturels », alliant détente et plaisir. Les cours de paléographie vont reprendre dès le 1^{er} octobre. De même, notre partenariat avec « Chelles-Loisirs » se poursuit cette année en vous proposant de nouveau un cours d'espagnol, les mardi et mercredi après midis. D'autres projets devraient prendre forme dans les semaines à venir. Bien sûr, les travaux qui vont avoir lieu d'octobre à avril prochain ne facilitent pas le plein exercice de toutes ces activités, et le jardin, pris entre l'attaque des chenilles et la dégradation des « fabriques » reste pour nous un souci majeur. Néanmoins, toutes ces actions sont sources d'un regain de vitalité pour notre association. Merci donc à vous toutes et à vous tous pour votre fidélité et votre soutien. N'hésitez pas à nous faire connaître d'éventuels dysfonctionnements (la tenue du fichier des adhérents est une tâche difficile, et il se peut que des erreurs se produisent, malgré tout le soin que notre secrétaire et notre archiviste y apportent). Mais n'hésitez pas non plus à nous faire connaître vos attentes, vos propositions, pour que Chelles et son histoire soit de mieux en mieux connues de toutes et de tous. Merci d'avance !

Jean-Pierre THORETTON

CONFERENCES

REUNION DU 12 JUIN 2015

LA LIBERATION DE CHELLES EN IMAGES

Joël BEUCHER

Lors de cette réunion, notre archiviste a présenté une remarquable série de photos rappelant l'époque de la dernière guerre, que de nombreux Chellois ont encore en mémoire. Les vues du bombardement de la gare de triage, avec son cortège de désolation, la Mairie, ancienne propriété Koller acquise par la ville en 1937, et que venait de faire réaménager Emile Fouchard avant le début des hostilités, dynamitée et dévastée, puis la traversée de Chelles par les troupes venues libérer notre ville, avec les expressions de joie de celles et ceux qui les ont accompagnées tout au long du boulevard de la Gare, encore dénommé Avenue du Maréchal Pétain, puis de la rue Eterlet et de la rue Gambetta, avec notre vieille ville en toile de fond, ont réveillé de nombreux souvenirs parmi ceux qui assistaient à cette réunion. Il est impossible d'illustrer ici une si riche présentation, mais nous vous proposerons dans les prochains mois un CD-Rom retraçant cette épopée, qui viendra compléter les deux revues précédemment éditées et qui retracent déjà les heures sombres de ces années du milieu du XX^{ème} siècle que nous espérons révolues à jamais.

METIERS ET ARTISANS A CHELLES AU XVII^{ème} siècle Par Annick et Etienne DESTHULLIERS

Samedi 10 Octobre 2015

UN PHOTOGRAPHE CHELLOIS : M. Léon TRONCHE Par le Docteur Jacques Meillet

Samedi 12 Décembre 2015

VIE DE LA SOCIETE

JOURNEES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS FÊTE DE LA MUSIQUE

Les 20 et 21 juin dernier, la Villa Max ouvrait ses portes pour accueillir celles et ceux qui souhaitaient la découvrir et la revoir. Cette année, nous faisons partie de l'opération « Patrimoine de Pays et des Moulins », qui permet de mieux connaître le patrimoine local, ce « petit patrimoine » qui ne fait que rarement les gros titres des journaux, mais qui mérite d'autant plus d'attention qu'il est par nature fragile et souvent mal connu. Cet événement se doublait cette année avec la fête de la musique, et c'est ainsi qu'un concert de piano était proposé à nos visiteurs. Daniel, pianiste amateur mais de grand talent, a pu redonner vie un court moment à cette maison encore imprégnée de l'art de ses anciens propriétaires, Madame Villedieu, qui fut professeur au Conservatoire, et sa fille, Marie Clotilde, qui était chanteuse lyrique.



SORTIE DE PRINTEMPS

Le 14 juin, Notre sortie de printemps, toujours minutieusement préparée par notre ami Gilbert Houtmans, nous menait sur les rives de l'Oise, au château de La Roche-Guyon. Cette visite, guidée par M. Christophe Morin, maître de conférence en Histoire de l'Art, fut des plus passionnantes. Ce château, propriété de la famille de La Rochefoucauld, et actuellement géré par le Département du Val d'Oise, retrace plusieurs siècles d'histoire, depuis la forteresse médiévale jusqu'aux ouvrages du XVIII^{ème} siècle. Le potager, magnifiquement restauré, mérite également que l'on s'y arrête.





BRADERIE

Pour terminer ce mois de juin, notre Société était, comme chaque année, présente à la traditionnelle braderie de Chelles, organisée par l'Union des Commerçants et Artisans de Chelles. Une nouveauté toutefois, notre stand avait été déplacé vers le pont du Chemin de Fer, au débouché de la Place Gasnier-Guy, ceci pour être plus proche de la Villa Max où sont désormais conservés nos bulletins et nos collections. Nombre de nos amis ont néanmoins su nous retrouver, et, le soleil aidant, ce fut un moment très convivial de contact avec les Chellois de toutes générations. Merci à Marie Cécile, Véroniques, Christian, et à tous ceux qui ont, à un moment ou un autre, donné de leur temps pour accueillir les visiteurs.

VILLA MAX

Fondation du Patrimoine :

Une convention tripartite, entre la Ville de Chelles, la Fondation du Patrimoine, et la S.A.H.C. a été officiellement signée le 20 mai dernier afin de lancer une campagne d'appel au mécénat de particuliers et d'entreprises. Cette convention doit permettre à la Fondation du Patrimoine de recueillir des dons afin de participer au financement des travaux de restauration de la Villa Max et de son jardin. Rappelons que les sommes versées à cet effet sur le compte de la Fondation sont déductible de l'impôt sur le revenu, pour les particuliers, à hauteur de 66% du montant du don, de l'impôt sur les sociétés, pour les entreprises, à hauteur de 60%, et de l'impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.) à raison de 75%. La Fondation délivre à tous les donateurs les reçus fiscaux correspondants. Pour en savoir plus, vous pouvez aller sur le site www.fondation-patrimoine.org/32297 ou prendre contact avec nous par tout moyen à votre convenance.



A ce jour, c'est une somme de plus de 26 000 € qui a déjà été recueillie. Un grand merci à tous les mécènes qui ont souhaité s'associer à ce « challenge » que constitue la restauration de la Villa Max. Dans quelques jours va ainsi pouvoir s'ouvrir un chantier-Ecole, co-financé par la Région Ile-de-France, la ville de Chelles, et la Fondation du Patrimoine, grâce notamment à vos dons.

Chantier international de bénévoles

Une nouvelle campagne de chantier de bénévoles internationaux a également eu lieu cette année, en partenariat avec l'Union REMPART. Une session de quinze jours, du 1^{er} au 14 août dernier, nous a permis d'accueillir à nouveaux des jeunes (sans limite d'âge...) venus à Chelles pour poursuivre les travaux réalisés les années précédentes. La grille extérieure a ainsi été repeinte, de même que l'auvent au dessus du perron. Divers travaux de peinture et de nettoyage ont également été réalisés au rez-de-chaussée, et l'aménagement d'un local de stockage a pu être réalisé au sous-sol, permettant maintenant de ranger dans de bonnes conditions tout notre matériel de chantier.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine 2015 ont de nouveau été l'occasion d'ouvrir la Villa Max, ainsi que son jardin. Vous avez alors pu découvrir les travaux réalisés durant l'été, ainsi qu'une exposition sur « Les anciens métiers de Chelles », préparée à partir des documents collectés par Annick et Etienne Desthuilliers pour notre dernier bulletin, consacré au « Chelles du XVII^{ème} siècle ». Cette exposition, inaugurée le 18 septembre par M. Brice Rabaste, Maire de Chelles, accompagné de plusieurs de ses adjoints et collaborateurs, a été ensuite présentée aux généreux donateurs qui ont participé à la souscription ouverte avec la Fondation du Patrimoine. Le lendemain, c'est Etienne Desthuilliers lui-même qui commentait à nouveau cette exposition aux quelques 250 personnes qui sont passées voir ou revoir la Villa Max lors de ces Journées du Patrimoine 2015.

Grâce à nos amis de « La Gaité », cette visite fut assortie d'un intermède musical, les samedi et dimanche après midi, qui nous a permis de retrouver quelques uns des airs les plus célèbres de l'opérette française. Un grand merci pour ce moment consacré à l'art lyrique et un grand bravo à nos artistes Chellois.



COURS DE PALEOGRAPHIE

Annick Desthuilliers reprendra ses cours de paléographie le 1^{er} octobre prochain, toujours à la Villa Max (tous les jeudis de 10 heures à 11 heures, sauf périodes de congés scolaires).

N'hésitez pas à vous inscrire, nous serons heureux de vous y accueillir (dans la limite des places disponibles).

PETITES ANNONCES

A vendre :

- Abbé Clément TORCHET : Histoire de l'abbaye Notre Dame de Chelles – 2 volumes, reliés, dos cuir (provenant de l'ancienne collection de Charles Peyre) – Prix : 120 €
- C.H. BERTHAULT – Histoire de l'Abbaye de Chelles – 3 volumes – reliés (Rare) – Prix : 150 €

S'adresser à Annick Desthuilliers (01 64 21 10 28) – ou à la S.A.H.C (bureausahc@gmail.com) -



Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2015 – 5

Décembre 2015

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Cette année s'achève, hélas marquée par les tragiques événements que nous connaissons tous. Certains pourraient penser que, si chaque citoyen ne peut qu'être concerné au fond de lui-même, touché au cœur et souffrant avec les victimes, leurs familles et leurs amis, une association telle que la nôtre, dont l'objet est et reste toujours et encore l'étude, la connaissance et la diffusion de notre histoire chelloise, ne peut que rester spectatrice de ces assassinats. Est-ce bien sûr ? Plus éloigné de nous, mais tout aussi tragique et procédant de la même volonté destructrice, les dommages irrémédiables causés à l'antique cité de Palmyre ont fait disparaître un élément exceptionnel de notre culture. Il est désormais indispensable de réinscrire tout les humains dans leur historicité. Inscrire sa vie dans le passé, le présent et le futur ne peut se réaliser qu'avec l'appropriation de toutes les cultures, au-delà de toutes les réécritures partisans.

Dans le même temps, notre municipalité a souhaité mettre en place un « Conseil Economique, Social et Environnemental Local » (C.E.S.E.L.). A l'image du Conseil Economique, Social et Environnemental de Paris, chargé par le Gouvernement de réfléchir à des sujets divers susceptibles d'orienter les politiques publiques, notre C.E.S.E.L. chellois sera chargé d'engager études et réflexions sur des thématiques locales, qui seront traitées au sein de cinq commissions. L'une d'entre elle, dont j'ai maintenant l'honneur d'avoir été élu délégué, a pour objet « Culture, animation, Education et Communication », et le premier sujet qui nous a été donné de traiter est « Comment faire renouer les habitants de Chelles avec son histoire et son patrimoine ».

Nous voici donc quelque part ramené à nos premières réflexions. Avec une population en renouvellement permanent, dans laquelle les anciennes familles peuvent apparaître comme le clan des « irréductibles chellois », cette diffusion de

l'histoire et de la construction de notre cité est une donnée fondamentale de ce qu'il est convenu de nommer le « vivre ensemble », entre les différents quartiers, les différentes origines, et tout simplement nos différences, quel qu'elles soient...

Notre histoire est complexe, et souvent entremêlée avec l'histoire nationale de ce qui est aujourd'hui la France, issue d'hommes du paléolithique, de gaulois et de gallo-romains, et de toutes les immigrations qui sont venues parfois détruire, mais souvent enrichir la vie quotidienne des habitants de notre antique cité. Mieux la connaître, et surtout la faire connaître au plus grand nombre, sont les tâches que les fondateurs de notre Société lui ont assignées. Le 7 mai 1947, Georges Fournier, Président de la Société qui venait d'être reconstituée le 26 janvier précédent, s'exprimait ainsi : « ...Nous voici réuni sous l'inspiration d'un même idéal, qui est celui de l'amour et du respect du passé. A la vérité, nul lieu plus que Chelles n'est qualifié pour alimenter un tel idéal, en raison de sa riche histoire, qui débute en même temps que notre histoire nationale et se poursuit avec elle, et plus encore sans doute par sa préhistoire qui s'étend sur des centaines de millénaires... » A la fin de son exposé, Georges Fournier ajoutait également : « Une Société ne vit pas que par l'activité de ses dirigeants ; sa prospérité dépend surtout de la contribution active de tous ses membres, chacun dans sa sphère ; et cette contribution, je me permets de la solliciter expressément de vous tous... »

Les paroles du regretté Georges Fournier conservent aujourd'hui encore toute leur actualité, et plus encore peut-être en ces moments tragiques où notre culture et notre histoire sont remises en cause par quelques fanatiques de tous bords. Notre association, et ses actions dans ce domaine, sont donc, aujourd'hui comme hier, des éléments fondamentaux qu'il convient de développer encore et toujours.

Jean-Pierre THORETTON

REUNION DU 10 OCTOBRE 2015

METIERS ET ARTISANS DE CHELLES AU XVII^{ème} siècle

Annick et Etienne DESTHULLIERS

Une nouvelle fois, résumer une conférence de nos amis Desthuilliers reste une gageure à laquelle je ne m'attaquerai pas. Après la restitution du plan de Chelles en 1613, qui fut présentée voici un an, c'est maintenant l'activité économique de la cité chelloise à la fin du règne de notre « bon roi Henri » qui revit devant nous. Les bouchers, dont la corporation était l'une des plus puissantes de Chelles, le boulanger, le tisserand, mais aussi tous les métiers du bâtiment, les maçons, les serruriers, le charpentier et le menuisier, le couvreur, sont successivement présentés, au travers bien sûr de leurs activités chelloises. Mais notre conférencier n'a garde d'oublier les autres professions, celle du tonnelier, du meunier, du charron, du voiturier (ou roulier)... Je ne peux les citer toutes, et il est bien préférable de vous conseiller de relire notre dernier bulletin, (n° 30, publié à la fin de 2014), pour retrouver les détails et toutes les anecdotes qui vous ont été contées lors de cette soirée.

CONFERENCES A VENIR

UN PHOTOGRAPHE CHELLOIS : M. Léon TRONCHE

Par le Docteur Jacques Meillet

Samedi 12 Décembre 2014 – 15 heures



Julien Léon Tronche, né à Meyssac (Corrèze) le 24 novembre 1869, est un Chellois d'adoption par son mariage le 25 août 1897 à Chelles, avec Louise Cécile, la fille d'Adolphe Besson, qui fut élu maire de Chelles en mai 1896, et le resta jusqu'à son décès le 15 octobre 1901. Son gendre, dont le docteur Jacques Meillet est le petit-fils, exerça les fonctions de pharmacien à Chelles et fut un acteur engagé de la vie communale. Il fut élu conseiller municipal en octobre 1903, et exerça cette fonction durant le mandat d'Alexandre Bickart jusqu'en mai 1912. Il fut notamment, durant cette période, le défenseur du projet de nouvelle dénomination de la rue Sainte-Bathilde, à qui l'on donna alors le nom d'Adolphe Besson. Par ailleurs pharmacien ayant son officine à Chelles, il proposait dans cette fonction des produits pour le développement des photographies, art dont il fut lui-même un adapte passionné. Lors de notre conférence, Jacques Meillet nous ouvre ses archives familiales qui conservent de très nombreux clichés pris par Léon Tronche tout au long de sa vie chelloise, jusqu'à son décès, à Chelles, le 12 mai 1933.

ACTUALITES ARCHEOLOGIQUES DE L'ANNEE 2015

ASSEMBLEE GENERALE

FÊTE DE SAINTE-BATHILDE

Samedi 30 janvier 2016 – 14 heures 30

Les opérations de recherches archéologiques préventives ayant été très réduites dans le cours de l'année, Christian Charamond nous propose pour cette réunion un exposé sur l'époque néolithique à Chelles. Cette période, qui couvre approximativement les années de 5000 à 1500 avant notre ère, demande à être « revisitée » après les découvertes effectuées ces dernières années à Chelles.

Cette conférence sera précédée par notre Assemblée Générale annuelle, et se terminera par le buffet où vous serez proposés les traditionnelles miches en souvenir de la « donnée de Sainte-Bathilde »

Deux tristes nouvelles nous sont parvenues au cours de ces dernières semaines. Deux amis de longue date nous ont quittés... Le 12 septembre, M. Albert Bourdin nous a quittés. Né en 1919, il était très probablement le doyen de notre association, mais c'était surtout un ami fidèle, auditeur régulier de nos conférences et par ailleurs actif dans de nombreuses autres associations chelloises. Puis, le 5 octobre suivant, c'est notre vieil ami Guy Pesier qui s'en est allé. Il fut l'un des premiers à adhérer à notre Société en 1947, lors de sa reconstitution sous l'égide de Georges Fournier. A l'époque, il prit part aux premières recherches archéologiques aux côtés d'André Clément, mais étant également passionné d'astronomie, il ne pouvait avoir de meilleur guide que Georges Fournier, et il en évoquait toujours le souvenir avec émotion.

Il s'est ensuite établi à La Queue-en-Brie, où il animait un groupe de recherches archéologiques. C'est le travail de ce groupe que Guy Pesier nous a présenté le 11 avril 2002. Avec sa passion coutumière, il nous a commenté ce que ces fouilles avaient révélé de l'histoire de cette commune voisine, et nous avait alors apporté de nombreuses pièces archéologiques, ossements, objets et monnaies, pour illustrer ses propos.

De sa vie à Chelles, il nous reste également quelques photos prises par lui au moment de la Libération de notre ville, et qui sont régulièrement utilisées par ceux qui traitent de cette période.

Il nous reste également le souvenir d'un homme passionné qui a beaucoup apporté à notre association.

(Propos et souvenirs transmis par Denis Trinquand)

VIE DE LA SOCIETE

SORTIE D'AUTOMNE

Notre seconde sortie de l'année, toujours minutieusement préparée par notre fidèle ami Gilbert Houtmans, s'est déroulée principalement au château impérial de Compiègne, dans l'Oise. Le château actuel, construit à partir de 1751 par Ange Jacques Gabriel, a été ensuite plusieurs fois remanié, notamment sous le Premier Empire par Louis Martin Berthault à partir de 1808. Il connu son apogée sous le Troisième Empire, lorsque Napoléon III y organisait les « Séries de Compiègne ». Il renferme encore aujourd'hui, outre les décors du Premier Empire, un musée du Second Empire et un musée de l'Impératrice (Eugénie de Montijo, morte en 1920), rappelant le souvenir de la souveraine et de son fils unique le prince impérial, décédé en 1879 lorsqu'il combattait en Afrique du Sud sous l'uniforme britannique.



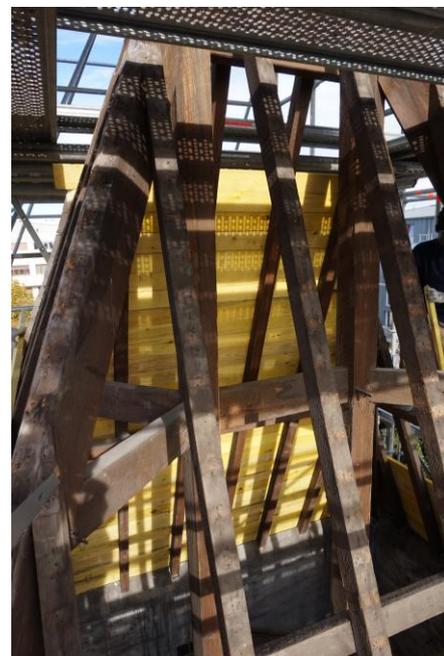
Quelques vues souvenir...

VILLA MAX

Depuis le début octobre, une équipe de quinze jeunes en recherche d'activité s'exercent aux travaux de restauration à la Villa Max. Sous la conduite de formateurs de la Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment, ils participent à la restauration de cette maison dans le cadre d'un Chantier-Ecole, financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France, mais aussi par plusieurs autres partenaires dont la Ville de Chelles et la Fondation du Patrimoine.



Des travaux de maçonnerie, de charpente, de plomberie, de peinture, seront ainsi réalisés. Mais l'essentiel de ce chantier est bien la restauration de la couverture de la tourelle d'escalier. Pour cela, un échafaudage imposant, dont les éléments ont été mis à notre disposition par la Société LAHYER, est en place. Complété par un « parapluie », il permettra à cette partie de couverture de retrouver sa jeunesse et son éclat d'antan. Remercions également la Société CUPA, qui nous a fourni des ardoises de grande qualité à un prix qui relève également du mécénat d'entreprise. Ce chantier est également l'occasion de faire de nombreuses observations sur les techniques de construction et l'évolution du bâtiment depuis son origine jusqu'à nos jours.



A nouveau un grand merci à tous les généreux donateurs qui ont répondu « présents » lors de la souscription lancée avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, et qui permettront ainsi non seulement d'acquérir les matériaux nécessaires aux travaux en cours, mais également de réaliser, au cours de l'année 2016, des interventions complémentaires que seuls des entreprises sont à même de mener à bien (comme la restauration des persiennes métalliques ou la restitution du fronton en fer forgé, que nous connaissons grâce à des clichés pris avant sa disparition...).

NOUVELLES ACQUISITIONS

A l'occasion d'une vente (sur « internet »), il a été possible d'acquérir une série de médailles à l'effigie des rois mérovingiens, dont bien sûr Chilpéric I^{er}. Ces représentations sont bien évidemment anecdotiques, et dans la même veine que les gravures de nos premiers rois, qui nous avaient donné l'occasion, en 1984 (lors du XIV^{ème} centenaire de l'assassinat de Chilpéric à Chelles) de réaliser une exposition intitulée « Les Mérovingiens Romantiques ».



Chilpéric Ier, Clovis II, Thierry II (dit de Chelles) et Charlemagne (dont la sœur Gisèle fut abbesse de Chelles, et quelques autres figurent maintenant dans nos collections.